



Lausanne VD – Trait d'union: nouvelle liaison et espace de délasserement grâce au métro

Catégorie: aménagements en faveur des piétons sur des routes secondaires, chemins ou places



Contexte

Entre les stations „Ouchy“ et „Délices“ la tranchée de l'ancien métro a été couverte sur une longueur de 500 mètres. Ces nouvelles surfaces gagnées ont été exploitées pour compléter le réseau piéton et créer des espaces à l'usage des habitants.

Démarche

Le projet devait répondre à plusieurs objectifs: permettre une liaison directe et attractive entre la gare et le lac, tout en offrant aussi un espace de délasserement et de promenade, avec des espaces verts et des possibilités de s'asseoir. Les stations souterraines du métro sont greffées sur le réseau piéton et les surfaces au-dessus des stations aménagées comme interfaces de transport public. Elles sont aussi intégrées au réseau pour les cyclistes, avec des places de stationnement pour les vélos aménagées à chaque station.

Calendrier

2004/2005 Mandat d'étude.

2006 – 2008 Réalisation.

Partenaires du projet

Maître d'ouvrage: Ville de Lausanne (Direction des travaux et Direction de la sécurité sociale et environnement), Métro Lausanne-Ouchy SA.

Architectes paysagistes: Hüsler & associés Sàrl et P. Amphoux, Contrepoint,

Coût

CHF 3.5 Mio



Réalisation

Le nouvel espace public créé entre les stations „Ouchy“ et „Délices“ est mis en scène de manière très judicieuse. Une liaison piétonne directe et attractive aménagée au-dessus de la tranchée couverte permet de rejoindre Ouchy et le port. L'aménagement des espaces verts est à la fois soigné et discret, une lignée de ginkgos délimite le chemin dallé, des bancs invitent à s'arrêter. Un éclairage simple permet d'utiliser le chemin aussi de nuit. Pour marquer la transition avec les parcelles riveraines on a utilisé des magnolias et des érables du Japon, et tenu compte le plus possible des souhaits des propriétaires privés.

Les points de croisement avec les rues transversales secondaires sont aménagés comme des places, ce qui les rend mieux repérables pour les automobilistes.

Appréciation du jury

Le nouvel axe urbain sert aussi de liaison entre les quartiers de part et d'autre de la tranchée couverte et permet un accès plus direct au métro. Les espaces aménagés le long du parcours rythment le cheminement. Les espaces de jardin devant les bâtiments ont gagné en qualité et en surface. Le projet profite tout à la fois aux habitants, aux promeneurs et aux usagers du métro, et il permet des synergies multiples.

Cette réalisation apporte une amélioration sensible au réseau piéton sous-gare et augmente l'attractivité des interfaces de transport public. Le jury a salué la volonté manifeste de la ville de promouvoir les déplacements à pied et d'améliorer l'accessibilité des arrêts de transport public sur le territoire communal. Avec le projet „Trait d'Union“, on a exploité une opportunité favorable pour les piétons et su la mettre en œuvre de manière attractive.

